

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 4 février 2016

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 3 février 2016, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle la mairesse, Mme Lina Labbé, les maires suivants sont présents et forment quorum : MM. Yves Coulombe, Harold Noël, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 13 janvier 2016
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 13 janvier 2016
5. Adoption du Schéma de couverture de risque incendie révisé (vérifier auprès de Linda)
6. Comité d'experts en développement économique
 - 6.1 Adoption du Code d'éthique et de déontologie
 - 6.2 Adoption de la Politique de soutien aux entreprises, y compris l'économie sociale
7. Formation du Comité régional de planification de la sécurité civile
8. Embauche du remplaçant - Congé de maternité de la responsable du site patrimonial de l'Île d'Orléans
9. Certificat de conformité – Règlement 2015-337 de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans
10. Résolution de signature – Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale
11. Adoption des dépenses du mois de janvier 2016
12. Correspondance
13. Varia
14. Période de questions
15. Levée de la réunion

2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2016-02-09

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour modifié tel que proposé.

3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 13 janvier 2016

Résolution 2016-02-10

Sur proposition de M. Harold Noël, appuyée par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 13 janvier 2016.

4• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 13 janvier 2016

8. Résolution d'autorisation de signature pour l'entente de développement culturel 2016 entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC (p.3)

Le Conseil des maires rencontrera la ministre de la Culture et des Communications le mercredi 10 février au sujet du Plan de conservation.

5• Adoption du Schéma de couverture de risque incendie révisé

Les municipalités de Sainte-Famille, Saint-Pierre et Saint-François ont déjà fait parvenir leurs commentaires sur le projet de Schéma de couverture de risque incendie révisé. Lorsque nous aurons reçu les commentaires de l'ensemble des municipalités, nous pourrons alors procéder à l'adoption dudit document.

6• Comité d'experts en développement économique

6.1 Adoption du Code d'éthique et de déontologie

Résolution 2016-02-11

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le Code d'éthique et de déontologie du Comité d'experts en développement économique, tel que déposé.

6.2 Adoption de la Politique de soutien aux entreprises, y compris l'économie sociale

Résolution 2016-02-12

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter la Politique de soutien aux entreprises, y compris l'économie sociale, à la suite d'une modification.

7• Formation du Comité régional de planification de la sécurité civile

Résolution 2016-02-13

Sur proposition de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** de nommer les personnes suivantes pour faire partie du Comité régional de planification de la sécurité civile :

- Services aux personnes sinistrées, à venir ;
- Protection des personnes et des biens, M. Luc Fournier, lieutenant Poste de la Sûreté du Québec ;
- Incendie et sauvetage, M. Pierre Leclerc, directeur du Service de sécurité incendie de Sainte-Famille ;
- Communications, Mme Chantale Cormier, directrice générale de la MRC ;
- Administration et approvisionnement, M. Jean-François Labbé, directeur général de Sainte-Pétronille ;

- Travaux publics, environnement et transport, M. Alain Dion, conseiller municipal de Saint-Pierre ;
- Représentants du Conseil des maires, Mme Lina Labbé et M. Yves Coulombe ;
- Représentant du ministère de la Sécurité publique, M. Claude Ferland ;
- Représentant du CIUSSS (Centre intégré universitaire en santé et services sociaux), à venir ;
- Représentant des citoyens, à venir.

8• Embauche du remplaçant – Congé de maternité de la responsable du site patrimonial de l'Île d'Orléans

Résolution 2016-02-14

Sur proposition de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Bessam Fallah au titre de remplaçant du congé de maternité de la responsable du site patrimonial de l'Île d'Orléans, pour la période du 1^{er} février 2016 au 23 décembre 2016.

9• Certificat de conformité – Règlement 2015-337 de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Résolution 2016-02-15

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** d'approuver le règlement 2015-337 modifiant le règlement de zonage 2005-239 de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans afin de restreindre les interventions autorisées dans les secteurs de pentes fortes / talus aux seuls travaux d'aménagement nécessaires pour une voie de circulation automobile, à la suite du dépôt d'une étude géotechnique démontrant qu'il n'y a aucun risque pour la sécurité des personnes et des biens, et d'autoriser la directrice générale à délivrer le certificat de conformité requis par la loi.

10• Résolution de signature – Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale

Résolution 2016-02-16

Considérant que la qualité, la préservation et la mise en valeur des paysages contribuent à définir l'identité et à assurer le développement économique, social et touristique des territoires de la région de la Capitale-Nationale;

Considérant que l'entente spécifique 2013 - 2016 portant sur la mise en valeur et la protection des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix, de Charlevoix-Est, de Portneuf et de L'Île d'Orléans a notamment permis de sensibiliser le milieu à l'importance des paysages et à soutenir les intervenants dans la mise en œuvre de projets;

Considérant que le territoire de la MRC de la Jacques-Cartier a également initié une démarche visant la mise en valeur et la protection des paysages et souhaite joindre la nouvelle Entente;

Considérant que la CMQ définit des orientations, des objectifs et des critères, notamment en matière de paysages et qu'elle a adopté un plan d'action visant la mise en valeur des paysages d'intérêt métropolitain ainsi que développé divers outils;

Considérant le contexte de la nouvelle gouvernance en matière de développement local et régional;

Considérant l'orientation du Forum des élus de la Capitale-Nationale en décembre dernier de confier le mandat de la mise en œuvre de la présente entente à Développement Côte-de-Beaupré;

Considérant que des actions et orientations visant la mise en valeur et la protection des paysages figurent dans les exercices de planification et de réglementation dans les territoires concernés ;

En conséquence, **sur proposition de** M. Harold Noël **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** que la MRC de l'Île d'Orléans signe l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale dont la période s'échelonne du 1^{er} mars 2016 au 31 mars 2019.

11• Adoption des dépenses du mois de janvier 2016

Résolution 2016-02-17

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de janvier 2016.

12• Correspondance

Il n'y en a pas.

13• Varia

Aucun sujet n'est discuté.

14• Période de questions

Il n'y en a pas.

15• Levée de la réunion

Résolution 2016-02-18

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 21h15.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 9 mars 2016 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille.

Chantale Cormier
Directrice générale

Jean-Pierre Turcotte
Préfet

